

PRE-RENTREE : Lundi 4 septembre (sites de Tarbes & Anglet)

Licence 3 à 8h30 – Licence 2 à 10h – Licence 1 à 13h30
Master 1 MEEF EPS : 15h – Master 2 MEEF EPS : 10h (INSPE Pau, salle 301)
Master 1 & 2 EPPMOP : 15h

Présence obligatoire !

DEBUT DES COURS : Mardi 5 septembre

Toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre année vous seront délivrées ce jour-là. Il sera considéré que chaque étudiant en aura eu connaissance.

Procédure d'inscription administrative

L'inscription administrative est annuelle, obligatoire, et à réaliser avant la pré-rentrée.
Rendez-vous à : <https://formation.univ-pau.fr/fr/inscription/inscription-en-ligne.html>

Documents à fournir le jour de la pré-rentrée

Liste des documents à fournir le jour de la pré-rentrée, pour l'ensemble des étudiants :

- ✓ L'attestation de « savoir nager » 100m (pour les Licence 1)
- ✓ Le test de positionnement en anglais (pour les Licence 1 et les nouveaux arrivants)
<https://crl.univ-pau.fr/fr/boite-a-outils/test-elao.html>
- ✓ CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE ou D'INAPTITUDE AU SPORT téléchargeable sur le site du STAPS
- ✓ L'attestation de responsabilité civile couvrant la période du 01/09/23 au 31/08/24
- ✓ La fiche pédagogique remplie (avec photo collée) téléchargeable sur le site du STAPS
 - ✓ La photocopie de la carte vitale ou de son attestation
 - ✓ 3 photos d'identité (dont 1 à coller sur la fiche pédagogique)
 - ✓ 2 timbres autocollants au tarif en vigueur
 - ✓ La fiche « mineur » pour les étudiants concernés
- ✓ Pour les étudiants salariés : Le contrat de travail (60h/mois sur l'année) + 2 enveloppes affranchies à l'adresse étudiante)

**Tout dossier incomplet sera refusé.
Dossier complet à déposer impérativement avant le début des cours.**